Les préparations naturelles en arboriculture bio : soigner les arbres fruitiers par les plantes

OBJECTIFS

S'approprier la législation quant à la fabrication, la vente, l'utilisation et la communication des préparations naturelles, maîtriser la diversité des préparations naturelles, leurs modes d'action, les modalités d'application

ENJEUX

Les agriculteurs engagés en agriculture biologique disposent de peu de produits phytosanitaires autorisés pour assurer le bon état sanitaire de leurs cultures. De plus, la fertilisation organique est complexe à ajuster aux besoins nutritionnels des cultures. Ces deux principales contraintes de la production biologique peuvent être appréhendées en considérant le recours à des préparations naturelles à base de plantes (purins, décoctions, tisanes, etc...). Ces préparations peuvent être produites sur l'exploitation ou achetées.

CONTENU

J1 en salle
- réglementation sur les préparations naturelles peu préoccupantes,
- normes des engrais foliaires,
- législations sur les préparations naturelles réalisées à la ferme
- recettes de fabrication (décoction, fermentation, tisanes),
- utilisations et modalités d'application (dilution, emploi en foliaire ou au sol, point de vigilance)

J2
- flore utilisable dans les préparations : consoude, oignon, ortie, fougère...; leurs usages et de leur mode d'action
- matériel de fabrication (cuve, tamis, filtre)
- matériel d'application des préparations naturelles (pulvérisation/poudrage)

Présentation de la flore utilisée dans les préparations :
- mise en culture (consoude, oignon, plantes aromatiques et médicinales...),
- cueillette sauvage de la flore spontanée (ortie, prêle, fougère...)

Préparation d'un purin comme exercice de mise en application des informations acquises (récolte des plantes,
utilisation du matériel de fabrication et d'application)

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
CIVAM bio 34

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 18/10/2016

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Pour valider votre inscription, nous demandons un chèque de caution de 50€, encaissé uniquement en cas d'absence injustifiée

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

NOTE : repas tiré du sac

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
27/10/2016	30250 Gard	Gérard Augé (agronome - Soins des plantes)
25/10/2016	Lycée Privé des Techniques Agricoles Horticoles Paysagères de Gignac, route de Pézenas 34150 Hérault	Gérard Augé (agronome - Soins des plantes)

THÈMES

Pratiques et productions agricoles

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)